



Incident survenue à mon domicile causé par voisin

Par lili62143

Dimanche 6fevrier mon fils et mon conjoint regarde la tv dans le salon quand le pignon de la maison voisine en construction s'écroule sur notre maison ils ont juste eu le temps de s'enfuir sinon...

Un pignon monté depuis 8mois non étayés...

Nous recevons un courrier début mars nous informant que le propriétaire a demander un transfert de permis de construire le 22 février...(il n'y a jamais eu de permis de construire affiché)

En fessant des recherche sur cette personne nous nous rendons compte qu'il est entrepreneur avec 10 société différente à la même adresse...

Nous avons une bâche de fortune sur le toit depuis ce jour plus de moyen de chauffage le poêle à granulé le conduit et la sorti étant HS depuis l'accident...noos nous chauffons avec un radiateur de chantier depuis et avons eu un début d'incendie à cause de celui ci il y a 2 jours... Nous ne comprenons pas le temps qu'il faut par lassurance... La plainte déposé nous n'avons tjrs pas de nouvelles... Que faire nous ne nous sentons plus en sécurité chez nous... Surtout que depuis ils ont reconstruit le pignon et posé la charpente le lendemain dessus sans temps de séchage ...

Vraiment besoin d'aide...l'assurance ne semble pas pressé

Merci de me lire

Par ESP

Bonjour

Vous avez fait ce que nous autions pu vous conseiller, dépôt de plainte et contact avec les assurances.

Regardez vos contrat pour savoir si vous disposez d'une protection défense et recours, sinon, il serait peut-être utile de porter plainte avec constitution de partie civile

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11657]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11657[/url]

.. De préférence avec un avocat.